

Habitants de Fauveau, défendons notre quartier !



Pierre-François DEGAND
ÉLECTIONS MUNICIPALES
MARS 2026



Pascal PETEL, Directeur Général des Services dans une commune voisine, ayant exercé 7 ans à Villennes, habitant du quartier Fauveau

NON au bétonnage de Fauveau !

392 logements en construction

(dont plus de 50% de logements sociaux exemptés de taxe foncière)
≈ 1 100 nouveaux habitants et ≈ 700 véhicules supplémentaires



Le constat est accablant :

- ✗ Un permis de construire signé par le maire sans contrepartie pour les habitants
- ✗ Aucune infrastructure prévue : pas de rond-point, pas de trottoirs sécurisés, pas d'école, pas d'équipements sportifs ni de commerces
- ✗ Le label Écoquartier perdu : un dossier mal monté qui nous prive de subventions

- ✗ 6 ans de promesses non tenues par la municipalité actuelle
- ✗ Aucune mesure de sécurité pour accompagner cette croissance démographique

NOS ENGAGEMENTS...

Nous héritons d'un projet déraisonnable pour notre village,
mais nous refusons la fatalité.

Ce que nous ferons pour Fauveau dès notre élection :

- Négocier fermement** avec les promoteurs pour réduire l'impact du projet
- Protéger notre cadre de vie** et les espaces naturels et forestiers
- Exiger et obtenir les infrastructures indispensables :**
 - Un rond-point sécurisé pour la sortie des véhicules
 - Des trottoirs protégés pour les piétons
 - Une réduction de la vitesse et des aménagements pour sécuriser la circulation
 - Des équipements sportifs de proximité
 - Des caméras de vidéoprotection
 - Une liaison de bus entre le quartier Fauveau et le centre-ville
- Obtenir un collège** (nous avons des contacts avec un établissement privé)
- Attirer des commerces de proximité** pour dynamiser le quartier
- Refuser la liaison** entre le Plateau Fauveau et La Coudraie à Poissy demandée par le maire actuel.

...POUR TOUS LES QUARTIERS DE VILLENNES

Les Villennoises et les Villennois méritent une ville bien gérée, équipée et respectueuse de ses habitants. Nous nous engageons à :

- 1/ REFUSER tout projet immobilier incohérent avec notre village**
- 2/ IMPOSER un moratoire sur les projets immobiliers en cours**
- 3/ INSCRIRE Villennes comme « Site patrimonial remarquable »**
- 4/ CREER un permis de végétaliser pour remplacer du béton par des arbres.**

FAITES CONFIANCE à l'équipe VILLENNES MON VILLAGE

Pierre-François DEGAND 06.50.90.67.30 / pierre-francois@degand.info

Quartier Fauveau : Denis Gosselin 06.12.16.51.93